

Une année pour
se préparer

**OBJECTIF
ÉCOLE 2016**



Refondation, y es-tu ?

La Refondation de l'École de la République, on en a beaucoup parlé depuis 2012... Mais qu'en a-t-on vu sur le terrain, dans nos écoles et nos collèges ? Trop peu, c'est sûr ! Et pourtant, cette Refondation prend forme petit à petit.

2012-2013

🔥 **Le temps de la Loi, des débats législatifs, pour une École bienveillante, plus inclusive et plus efficace.**

🔥 **L'annonce de 60 000 postes sur 5 ans pour asseoir cette ambition. Plus de 30 000 postes ont déjà été créés et à la rentrée 2015, les écoles comptent 25 000 postes d'enseignants supplémentaires.**

26 000 postes pour recréer une formation professionnelle au sein des Espé, 14 000 dans le 1^{er} degré (3000 pour les moins de 3 ans, 7000 pour renforcer les équipes de l'éducation prioritaire, 4000 pour les augmentations démographiques).



Ce n'est jamais assez, mais c'est bon à prendre après 10 ans de suppressions massives !

2013-2014

🔥 **Première année des «nouveaux rythmes» avec son lot de tensions et difficultés, mais aussi de belles réussites, avec souvent une meilleure articulation entre les temps des enfants et, parfois, des projets de grande qualité.**

Un sentiment dominant toutefois : la Refondation ce n'est pas qu'une affaire d'organisation de la semaine, c'est surtout une affaire de programmes, d'évaluation, de pédagogie, de moyens pour mieux accompagner les plus fragiles !

2014-2015

♦ Les «nouveaux rythmes» se généralisent, la refondation de l'éducation prioritaire se dessine et les écoles des 100 REP+ précurseurs commencent à bénéficier d'un volume important de formation continue intégré dans leur service, du «*Plus de maîtres que de classes*» et du renforcement de la scolarisation des 2-3 ans.

♦ C'est aussi l'année des consultations, jusqu'à «l'overdose» ! D'abord, le projet de nouveau socle commun, culturellement plus ambitieux mais encore bien imprécis dans sa rédaction, les nouveaux programmes de maternelle qui ont fait l'objet d'un travail de co-écriture avec la profession tout à fait remarquable, puis les projets de programmes d'EMC, le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours avenir, les programmes des cycles 2, 3 et 4.

Et pour 2016 ?

Dans moins d'un an :

- les nouveaux cycles,
- le travail renforcé avec le collègue du secteur,
- les nouveaux programmes des cycles 2 et 3,
- la nouvelle évaluation et les nouveaux livrets scolaires,
- le nouveau projet d'école dans la plupart des circonscriptions .

La Refondation, c'est nous !

La Refondation n'a d'intérêt que si elle est vraiment, profondément, pédagogique ! Les nouvelles organisations doivent être au service du «mieux apprendre» pour tous les élèves et surtout pour tous ceux qui éprouvent d'importantes difficultés à entrer dans les apprentissages scolaires.

Cette Refondation, elle appartient aux équipes pédagogiques. Elles seules connaissent les besoins de leurs élèves et leurs propres besoins pour proposer de meilleures réponses.

Les supérieurs hiérarchiques doivent être des accompagnateurs et des facilitateurs du travail des équipes, et non des contrôleurs du temps passé en réunion ou en formation au thème imposé.

Rentrée 2015

♦ Nouveaux programmes pour la maternelle, l'EMC et les parcours.

Vous êtes en maternelle, en cycle 2/ en cycle 3, en éducation prioritaire, en Rased, en Clis, vous êtes directeur d'école, XTice ?
Demandez nos dépliant catégoriels.

AVEC LE SE-UNSA, préparons cette rentrée 2016 en professionnels, fiers de notre métier et de nos compétences.
Revendiquons une formation et un accompagnement de qualité qui entend nos besoins et reconnaît nos atouts.
Exigeons des outils et des ressources professionnels à la hauteur des enjeux.
Choisissons nous-mêmes les priorités pédagogiques qui nous permettront de faire progresser nos élèves.
Prenons le pouvoir sur notre métier !

La refondation ...



La conception des nouveaux programmes de cycle entraîne des modifications dans le travail des enseignants qui doivent être anticipées.

Point de situation

- Les connaissances à maîtriser restent fondamentalement les mêmes mais certaines ne sont plus enseignées au même moment du parcours des élèves : une mise à jour est indispensable.
- Les programmes listent des attendus de fin de cycle et proposent des repères de progressivité plus ou moins détaillés : de nouvelles progressions doivent être travaillées entre les enseignants des différents cycles. Les compétences nécessitent une didactisation poussée et la définition de niveaux d'exigence progressifs.
- Les nouveaux programmes mettent l'accent sur le développement progressif des compétences des élèves (la capacité à mobiliser leurs connaissances pour agir et résoudre des problèmes qui donnent sens aux apprentissages) : concevoir ces situations-problèmes demande un travail pédagogique important.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Dès cette année, les temps d'animation pédagogique, les temps de formation et une partie des temps collectifs dans l'école doivent être consacrés à ce travail pédagogique de fond.

Pas question de tout (ré)inventer seul dans sa classe ! Le ministère doit soutenir ce travail en fournissant des outils professionnels de qualité (compétences didactisées, échelles qualitatives de niveau de maîtrise, exemples de situations d'apprentissage et d'évaluation).

La mutualisation des ressources créées par les enseignants est aussi une aide précieuse.

Le SE-Unsa vous proposera tout au long de l'année des outils sur son blog pédagogique [ecolededemain](http://ecolededemain.org).

... une affaire de contenus

Focus sur...

LES NOUVEAUX PROGRAMMES EN MATERNELLE

Les programmes de maternelle font une plus grande place au temps d'apprendre, à l'importance du jeu et à l'évaluation des élèves par l'observation en cours d'activité. Au fur et à mesure de la parution des documents d'accompagnement et des témoignages issus du terrain, nous vous donnons rendez-vous sur la rubrique «Maternelle» du blog [ecolededemain](#).

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Depuis la rentrée, l'Enseignement moral et civique (EMC) vient remplacer l'instruction civique de manière un peu précipitée, mais les événements du 11 janvier ont montré l'urgence de redonner une place aux objectifs citoyens... L'EMC offre un espace pour des pratiques intéressantes comme le conseil des élèves, les débats à visée philosophique, la médiation par les pairs ou le travail sur des dilemmes moraux. Des pistes et exemples sont disponibles sur notre blog [ecolededemain](#) rubrique «EMC».

L'EMI

L'Éducation aux médias et à l'information doit permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication et de former des «cybercitoyens» actifs, éclairés et responsables. Dans les programmes de primaire, elle devrait s'incarner dans le parcours citoyen des élèves de l'élémentaire à la terminale. Intimement lié au numérique, l'EMI ne peut être assurée correctement dans les conditions actuelles de sous-équipement du primaire en matériel et en connexion !

LA GRAMMAIRE ENFIN AU SERVICE DE LA LECTURE

Dans les programmes des cycles 2 et 3, la maîtrise de la langue est renforcée et la grammaire retrouve sa place d'outil au service de la langue pour mieux parler/lire/comprendre/se faire comprendre en contexte. C'est ce que précise Dominique Bucheton «Les retours structurés sur la langue sont importants mais en contexte afin que le sens de l'écrit soit le plus clair possible».

LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Alors que de plus en plus de procédures sont aujourd'hui automatisées, il faut préparer nos élèves à résoudre ce que les machines ne pourront pas traiter. Les résultats Pisa montrent notre faiblesse dans ce domaine. Les nouveaux programmes et la formation qui les accompagnera, doivent nous y aider.



Des nouveaux cycles ...

Cycle 1

La maternelle constitue un seul et même cycle (PS-MS-GS), celui des apprentissages premiers

Depuis la rentrée, la grande section de maternelle fait à nouveau partie du cycle 1 et s'éloigne ainsi de l'effet «primarisation» de ces dernières années. On donne le temps aux élèves de vivre ensemble et d'apprendre ensemble. Ce temps est encore plus nécessaire dans les quartiers où le public est plus fragile. L'augmentation de la scolarisation des élèves de moins de 3 ans permet à certains de pouvoir se confronter plus tôt aux autres, d'améliorer leur expression orale et ainsi de mieux se préparer à la suite de leur scolarité.



Une identité et une continuité retrouvées



Continuité maternelle/élémentaire à maintenir

Du cycle 1 au cycle 2

Conserver la continuité dans l'école

Le travail inter-cycles doit continuer et le passage d'un cycle à l'autre doit être accompagné. Les liaisons grande section-Cp devront rester un moyen essentiel de garantir un suivi personnalisé de tous les élèves afin que ces derniers puissent s'épanouir au mieux à l'école élémentaire.

Du nouveau en cycle 2

Le cycle des apprentissages premiers compte le Cp, le CE1 et le CE2.



Un an de plus pour l'acquisition de la lecture, de l'écriture et de la numération

... qui changent la donne

Le CE2

Une classe charnière

À la rentrée 2016, le CE2 sera la troisième et dernière année du cycle 2.

Les élèves vont avoir le temps de mieux asseoir les différentes compétences travaillées depuis le début du cycle mais aussi de préparer correctement l'entrée dans le cycle 3.

L'évaluation diagnostique sur les compétences de base en français et en mathématiques en début d'année est censée permettre aux enseignants de cibler les difficultés de certains élèves et de pouvoir agir le plus rapidement possible.

Il est important qu'une partie des conseils de cycle continue de traiter du suivi des élèves les plus fragiles afin que ces derniers aient l'aide la plus adaptée à leurs besoins. Mettre en place une nouvelle progression de cycle sera indispensable.

Le cycle 3

Un cycle inter-degrés

Le cycle 3, dit de consolidation, regroupe le CM1, le CM2 et la 6^e.

Le nouveau cycle 3 constitue un nouveau défi pour les équipes de réseau.

Sa mise en place devra être largement accompagnée par les équipes de circonscription qui devront épauler les enseignants dans leurs projets.

L'institution devra proposer des formations aux équipes qui le demandent ainsi que des documents d'accompagnement.

Il faudra également faire vivre ce cycle à travers les animations pédagogiques ou les stages qui devront être au plus près des besoins des équipes.

Le conseil école-collège constituera la pierre angulaire du cycle dans le sens où c'est dans ces commissions que devront être mises en place les programmations communes ainsi que l'accompagnement des élèves dans l'entrée au collège.

Des choix d'équipes pour le bien-être et la réussite des élèves tout au long de leur scolarité sont possibles mais les enseignants ne doivent pas être les Don Quichotte d'une institution dont les moulins à vent alourdissent trop souvent les tâches à accomplir. Ainsi, les objectifs des différentes réunions doivent être clairs et compris par l'ensemble des acteurs. Ces rencontres doivent faciliter les différents projets mis en œuvre.



Une continuité éducative et pédagogique affirmée entre école et collège



Faire vivre la liaison école-collège

L'évaluation...



Au SE-Unsa nous défendons le principe d'une évaluation formative et stimulante, qui met en valeur le cheminement de l'enfant, en valorisant ses progrès, non par rapport à une norme extérieure mais par rapport à lui-même en veillant à la qualité de la communication avec les élèves et leur famille.

De nouvelles évaluations nationales

Les évaluations nationales qui mélangent tout, le diagnostic des compétences des élèves, le pilotage du système par les résultats, et qui mettent la pression sur l'application effective de programmes surchargés et inadaptés : c'est enfin fini !

Depuis la rentrée 2015, les enseignants de CE2 doivent mettre en place une évaluation des élèves en français et mathématiques à des fins diagnostiques pour permettre d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et mettre ainsi en place une réponse adaptée, dès le début de l'année scolaire. Pour cela une banque d'outils est disponible sur Éduscol^(*), ainsi que des modèles de livrets d'évaluation.

Elles ne font pas l'objet de remontées nationales.

(*) eduscol.education.fr

ÉTAT DES LIEUX

- Des évaluations nationales bilan de fin de CE1 et fin de CM2 suspendues depuis 2013
- Des évaluations fin de maternelle et fin de cycles, imposées dans de nombreuses circonscriptions pour fournir des « indicateurs de pilotage »
- Des livrets scolaires « maison », parfois très détaillés et lourds à remplir
- Le LPC, décalé par rapport au livret scolaire « maison », source de travail supplémentaire, sans plus-value pédagogique
- Le recours aux notes chiffrées et aux moyennes dans 20 % des classes du cycle 2 et jusqu'à 70 % des classes du cycle 3 dans certains territoires (rapport IGEN)

Le SE-Unsa rappelle que les outils sont au libre choix de l'enseignant et signale que l'impression des livrets pose un vrai problème financier aux écoles. Il serait opportun, pour la rentrée 2016, que les circonscriptions organisent une réflexion sur les aspects pédagogiques et pratiques de cette nouvelle évaluation.

...et le suivi des élèves

► Pour 2016 des bulletins de suivi «cadrés» nationalement

Les bulletins et le suivi des évaluations sont revus. À la fin de chaque cycle, les enseignants doivent désormais positionner les élèves sur une échelle de 4 niveaux de maîtrise des domaines du socle commun.

Cette obligation donne de la cohérence et de la continuité à l'évaluation des élèves entre l'école et le collège.

Le bulletin périodique se veut un outil simple et précis qui indique aux parents

les éléments du programme sur lesquels leur enfant est évalué. Il s'agit de situer l'élève dans chaque matière sur des objectifs d'apprentissage : non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.

À la fin de chaque cycle, une fiche dressant un bilan global sur les 8 champs d'apprentissage du socle devra être remplie : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

EX DE BULLETIN DE CM2			Objectifs d'apprentissage			
Domaines d'enseignement	Éléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Non atteints	Partiellement atteints	Atteints	Dépassés
Mathématiques	Nombres et calcul	• Fractions simples • Nombres décimaux		X		
	Grandeurs et mesures	• Longueurs • Aires • Angles	En dehors des fractions simples, où Jean éprouve encore des difficultés, le niveau en mathématiques est conforme aux attentes.		X	
	Espace et géométrie	• Figures géométriques (triangle et cercle)			X	

Le SE-Unsa regrette que de vraies échelles de niveaux de maîtrise ne soient pas au rendez-vous ! Il manque en effet des descripteurs qualitatifs des différents niveaux de maîtrise pour pouvoir positionner les élèves, dans une progression et par rapport aux attendus de fin de cycle.

Évaluations positives en maternelle

«Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même.»

Les nouveaux programmes de maternelle défendent une évaluation positive dont l'esprit devrait contaminer aussi les niveaux supérieurs.

Comment faire concrètement ?

En observant avant tout l'enfant en cours de réalisation de la tâche... l'évaluation doit être continue et s'adapter aux rythmes des enfants. Elle peut se faire sous forme de brevets par exemple. Le numérique peut s'avérer précieux pour documenter le travail de la classe et rendre visibles les progrès réalisés par chacun.



Le conseil école/collège

Qui dit nouveaux cycles, dit nouveaux conseils de cycles. Ces derniers doivent assurer la cohérence des apprentissages au sein d'un même cycle afin qu'un élève puisse acquérir les compétences du socle. Les liens inter-degrés, à travers le conseil école/collège, doivent assurer la continuité au sein du cycle 3. Cela ne peut se faire sans un temps dégagé par l'institution surtout lorsque plusieurs établissements sont concernés. Comment se saisir de ce cadre pour qu'au sein d'un réseau se mette en place un réel travail collaboratif inter-degré ?

CONSEIL ÉCOLE/COLLÈGE

LE CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE qui peine encore à être mis en œuvre sur le territoire apparaît comme la pierre angulaire d'une politique éducative locale cohérente. Les directives sont claires mais les chefs d'établissement, les IEN et les IA-IPR doivent les rendre concrètes en étant à l'écoute des équipes éducatives et en leur permettant de réels échanges.

«Le conseil école-collège a une mission essentiellement

pédagogique : il mène des actions pédagogiques, à tout niveau, sur l'ensemble des cycles, en coopération avec les instances locales.

Les projets qu'il élabore concernent les enseignements, les enseignants et les enseignés du premier et du second degré, c'est-à-dire les acteurs tout autant que les contenus du système éducatif.»

Une union qui profite à tous

Aux établissements

- Cadre de dialogue pour construire une politique pédagogique cohérente
- Nouvel outil d'action locale qui renforce l'autonomie

Aux enseignants

- Formation commune
- Échanges de pratiques et d'idées, co-observation
- Développement professionnel

Aux familles

- Politique pédagogique plus lisible
- Meilleure implication
- Retour des parents à l'école et au collège

Conseil école-collège

Aux partenaires

- Un interlocuteur unique pour tous les projets, de l'école primaire au collège

Aux élèves

- Cohérence dans la formation aux attendus du socle commun, de l'école primaire au collège
- Parcours fluides et adaptés, y compris pour les plus fragiles

Source : éducol

Pourquoi ? Comment ?

Des ressources

♦ On trouvera sur le site Éduscol des détails sur la mise en place du conseil école-collège ainsi que de nombreux exemples d'applications :

<http://lc.cx/conseilecole-college>

Des rencontres, si elles s'institutionnalisent, ne peuvent qu'apporter de la cohérence à une politique éducative qui en manque trop.

La confrontation, la comparaison et la mutualisation des pratiques doivent favoriser la mise en place de projets permettant une meilleure acquisition des compétences du socle par tous les élèves.

NOS COLLÈGUES NOUS DISENT

- «Il est essentiel que ces temps de concertation, de travail ne se vivent pas comme une contrainte ou comme une surcharge de travail. Ils doivent être productifs pour tous les enseignants dans leur travail en classe au quotidien.»
- «Les projets doivent être 'faisables' sans trop de difficultés ou sans un temps de préparation trop important. Parfois, certaines belles idées sont superbes sur le papier vis-à-vis de l'administration ou des familles mais nous devons rester dans le concret et non dans le décor.»
- «Du temps commun hors la classe et dans la classe – une mutualisation renforcée. C'est bien cette connaissance réciproque de la professionnalité de l'autre qui permet de dépasser le stade des échanges formels.»
- «Provoquer des habitudes de concertation de secteurs par cycle et parfois inter-cycles en ayant en tête une ou deux priorités définies en conseil école-collège, renforcer des modalités d'échanges et de travail qui ne nécessitent pas une mise en œuvre trop lourde, trop contraignante pour éviter les réunions non-productives, accompagner en proposant des temps de formation ciblés selon les secteurs...»
- «Un autre projet apporte davantage de pistes à toutes les équipes : le projet Neurosup^(*). Il s'agit de comprendre comment fonctionne notre cerveau et celui de nos élèves dans les processus d'apprentissage afin d'en améliorer les performances. Il s'agit d'une formation concrète et de laquelle on repart avec des éléments simples mais efficaces à mettre en œuvre. Ce projet a remporté l'adhésion de tous, même les plus sceptiques.»

(*)www.neurosup.fr/Neurosup_mise_en_place_concrete_des_neuroclasses.a.htm#

- «La stabilité des équipes tant dans le premier que dans le second degré permet la mise en place et le suivi des actions. Un dialogue de qualité a été établi. Le fait que l'ensemble des matières soit représenté montre la bonne dynamique.»



Répondre aux besoins

Le Rased

Spécifiquement formés pour cela, les enseignants spécialisés des Rased sont une ressource essentielle pour répondre aux besoins des élèves en difficulté : actions de remédiation, observations fines, conseils pour mieux accompagner ces élèves en classe... Cependant, malgré notre action notamment au sein du collectif Rased, les effectifs de ces personnels n'augmentent pas comme il le faudrait. Il ne faut pas pour autant hésiter à les solliciter, au moins via le psychologue de l'Éducation nationale de votre secteur, pour évoquer avec eux les élèves de votre classe dont les difficultés persistent malgré la différenciation pédagogique que vous avez mise en place.

LE PAP

Le PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ concerne les élèves dont les difficultés scolaires durables sont la conséquence d'un trouble des apprentissages et pour lesquelles les réponses sont d'ordre exclusivement pédagogique.

Un trouble est un écart à la norme significatif qui se distingue de la difficulté scolaire ordinaire. Cependant le PAP ne nécessite pas un diagnostic posé de TSA (trouble spécifique des apprentissages). La seule observation d'un faisceau d'indicateurs peut déclencher sa mise en œuvre.

Le PAP se distingue du PPRE dans la mesure où la source de la difficulté (le trouble) persistera dans la durée, et du PAI qui lui est limité aux troubles de santé.

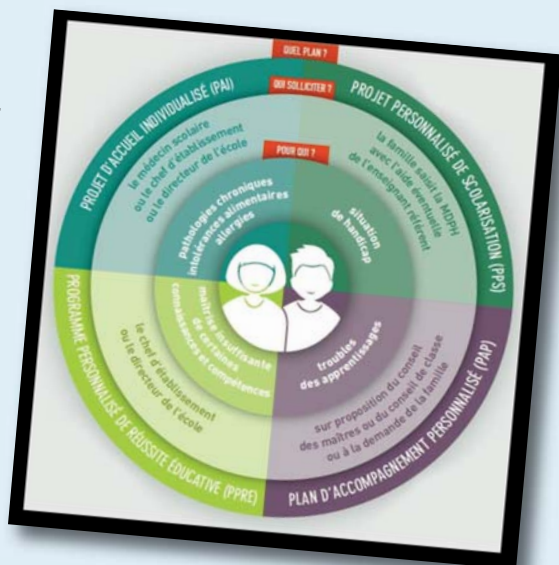
Le PAP ne s'adresse pas aux élèves qui ont besoin d'une aide humaine ou d'un matériel pédagogique adapté, il ne doit pas devenir une version «light» et sans moyen du Pps.

de tous les élèves

LE DISPOSITIF PDMQDC

LE DISPOSITIF «PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES» EST UN OUTIL DE PRÉVENTION de la difficulté scolaire. Il permet d'organiser de façon plus souple, en équipe, les apprentissages des élèves.

Ni saupoudrage, ni prise en charge spécialisée des élèves, c'est à chaque équipe de voir comment répondre au plus près des besoins des élèves par la co-intervention, le travail en petits groupes, le décroïonnement... L'élaboration et l'ajustement du projet, la concertation, le recul, les regards croisés entre enseignants sont, de l'avis général, un atout fort de ce dispositif pour le plus grand bénéfice des élèves. Vous trouverez sur notre blog ecolededemain un témoignage concret de fonctionnement (recherche PDMQDC), n'hésitez pas à nous faire partager le vôtre !



Source : éducsol

Et le redoublement ?

Le redoublement étant déjà exceptionnel en primaire, les nouveaux textes en vigueur ne devraient pas fondamentalement modifier les choses...

À titre exceptionnel, le redoublement peut être décidé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires. Il fait l'objet d'une phase de dialogue préalable avec les parents de l'élève. La décision de redoublement est prise après avis de l'É.N. En cas de redoublement, un dispositif d'aide est mis en place, qui peut s'inscrire dans un PPRE. Dans des cas particuliers, un second redoublement peut être envisagé, après avis de l'É.N. Aucun redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle, sauf si l'élève relève de la MDPH.

Par ailleurs, une circulaire à paraître devrait confirmer que le critère d'une année de retard n'est plus à l'ordre du jour pour une orientation en Segpa.



L'année scolaire 2015-2016 sera une année charnière entre l'école de 2008 et celle de 2016. Une partie des priorités énoncées par la loi de Refondation a été mise en place et la publication des nouveaux programmes ainsi que des nécessaires documents d'accompagnement viendra en clore la partie théorique.

Il restera aux enseignants à s'approprier les nouveaux programmes, faire vivre la liaison école-collège et écrire les nouveaux projets d'école prenant en compte les éléments portés par la loi de 2013.

DU TEMPS POUR PRÉPARER LES NOUVELLES PROGRESSIONS

En 2008, des stages avaient été organisés dans certaines circonscriptions, pour formaliser un modèle de progression sur toutes les années de l'élémentaire et dans tous les domaines.

Les travaux avaient été finalisés pour le début de l'année scolaire 2009, soit un an après la mise en application des nouveaux programmes.

Du temps doit être dégagé cette année pour que le travail préparatoire soit effectué avant juin 2016 et pour que chaque enseignant puisse organiser sa rentrée en s'appuyant sur les progressions nationales. À moins que des progressions nationales ne soient disponibles avant la fin de l'année 2015, constituant un cadre national minimal adaptable par les équipes aux particularités locales ainsi qu'aux projets d'école.

une année charnière

Quelles priorités pour le projet d'école ?

Les priorités nationales

doivent apparaître le plus clairement possible dans les objectifs visés par les projets d'école :

- l'acquisition du nouveau socle ;
- l'aide aux élèves en difficulté ;
- l'accueil des élèves en situation de handicap ;
- l'enseignement moral et civique et le parcours citoyen ;
- le parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- l'amélioration de la progressivité des apprentissages avec la réorganisation des cycles et

la transition école-collège ;

- l'entrée de l'école dans l'ère du numérique.

Les deux grands objectifs de tout projet d'école restent «l'amélioration de l'efficacité des actions de l'équipe pédagogique et éducative ainsi qu'une meilleure réussite de tous les élèves». Une réflexion commune de l'équipe lors de l'écriture des fiches-actions, ne peut qu'apporter plus de cohérence à l'action éducative d'une école.

Les enseignants doivent proposer des objectifs ambitieux : en montrant que l'on donne sa chance à tous

on considère que tous les élèves sont capables.

Le projet d'école engage tous les acteurs : parents, enseignants, mairie.

Aussi, le projet éducatif territorial (PEDT), lorsqu'il existe, peut prendre en compte le projet d'école mais non l'inverse.

Afin de favoriser la liaison école-collège, les équipes peuvent s'appuyer sur les professeurs de collège qui sont déjà impliqués dans les projets inter degrés existants. Ils seront les moteurs, au sein des collèges, d'une continuité efficace entre les 4 cycles.

ET LA PRIORITÉ AU PRIMAIRE ?

La Refondation, c'est l'affaire de l'école autant que celle du collège. Nouveaux rythmes, nouveaux cycles, nouveaux programmes, nouvelles démarches d'évaluation : on attend beaucoup des enseignants de primaire. Mais qu'en est-il du plan de formation continue indispensable pour accompagner ces transformations dans les écoles ? Au ministère, on semble l'avoir oublié avec «la priorité au primaire», passée au second plan depuis le lancement de la réforme du collège.

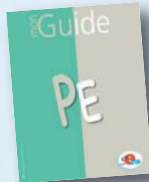
Le SE-Unsa demande la relance de la formation continue et un vaste plan d'accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Pour le SE-Unsa, entrer dans l'ère du numérique, c'est d'abord avoir un accès Internet à tout moment dans la classe pour chercher une information, publier un message. Chaque salle de classe et de cours, dès la petite section, doit avoir une arrivée de connexion Internet et un terminal (ordinateur, tablette...) pour y accéder.



Le SE-Unsa et vous

Le SE-Unsa met à disposition de ses adhérents toute une série d'outils.



Un guide métier

Des publications spécifiques papier...

- Élèves à besoins éducatifs particuliers
- Enseigner hors de France
- Psychologue scolaire
- Autorité parentale...



...et numérique :

- Les archives de tous les dossiers parus dans *L'Enseignant*
- Ma permut
- Enseignant & parent...



Des fiches pratiques

- Le kit direction
- Le kit mobilité
- Les fiches de suivi pour les permutations, les demandes de temps partiel ou les avancements
- Des fiches de calculs (retraite, GIPA...)
- Des lettres types pour écrire à l'administration...

Infolettres

Vous pouvez aussi vous abonner à nos lettres en ligne. Rien de plus facile, rendez-vous sur www.se-uns.org dans la rubrique « Abonnements ».

Vous n'êtes pas encore adhérent ?
On vous attend !
www.se-uns.org
rubrique « Adhérez »

mat
CP
Ce1
Ce2
Cm1
Cm2